

Supplément

CÔTÉ PILE

SPÉCIAL
DÉMOCRATIE LOCALE

N°85
DÉC. 2022

“ *Coopérations*
Saint Denis de Pile pour
et avec ses habitants ”

*La démocratie
locale à Saint Denis
de Pile se traduit par :*



des dialogues de proximité 4

Les réunions de villages
Le tour des hameaux
« Que deviennent nos demandes ? »

des consultations 5

La consultation sur le Plan Local d'Urbanisme
et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable
Retour sur la concertation habitat

et des initiatives citoyennes 6-7

Les chantiers citoyens
La commission extra municipale du temps long
Le budget participatif



ÊTRE BIEN INFORMÉ
POUR PARTICIPER



Retrouvez toutes les informations sur la démocratie locale à Saint Denis de Pile sur votre plateforme dédiée Jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr (scannez le QR code ci-dessus pour y accéder directement).
Quelles infos ? Dates des temps d'échange (réunions de villages, tour de hameau), informations sur les appels à initiatives citoyennes (chantiers citoyens, budget participatif), charte de la participation citoyenne...

Retrouvez également les actions participatives dans le Côté Pile et sur la page facebook de la commune. Besoin d'informations complémentaires ou d'aide pour utiliser la plateforme ? Une idée, un projet ? Le service démocratie participative se tient disponible.
05 57 55 44 35 / 06 11 74 20 71 / democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr



PARTICIPER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE. Madame le Maire, Fabienne Fonteneau, entourée des jeunes conseillers municipaux élus en novembre dernier. (Voir l'article page 18 dans le Côté Pile 85)

Recueillir vos idées pour améliorer le cadre de vie

Je souhaite que nous poursuivions les actions engagées depuis plusieurs années pour favoriser la participation citoyenne et ainsi renforcer la démocratie locale. Nous les confortons par des temps d'échanges et de dialogues de proximité, mais aussi en invitant les Dionysiens à formuler des propositions pour améliorer leur cadre de vie. Celles-ci peuvent ensuite être mises en œuvre, dans le cadre de dispositifs coopératifs dédiés, comme les chantiers citoyens et le budget participatif. Ceci participe à renforcer le lien entre l'action publique et les citoyens et également à déployer des actions qui répondent mieux à leurs attentes ainsi qu'aux réalités du territoire.

Fabienne Fonteneau,
Maire de Saint Denis de Pile



Renforcer le lien social

Nous souhaitons favoriser les coopérations entre les habitants et la mairie, mais aussi entre les Dionysiens eux-mêmes. Nous veillons à accompagner leurs projets parce qu'ils renforcent la cohésion et la dynamique de la commune. Nous avons traduit cette volonté dans le cadre d'une charte de la participation, adoptée en conseil municipal. Un site internet centralise également toutes les informations concernant la démocratie de proximité et permet un suivi clair et transparent des différents dispositifs.

Claude Perdigou, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et au numérique



LES DIALOGUES DE PROXIMITÉ

Des temps d'échanges au plus près de vos lieux de vie facilitent votre venue et permettent de mieux comprendre vos préoccupations.

Les réunions de villages

Interrompues en raison de la crise sanitaire, les réunions de villages ont repris en juin 2022. C'est l'occasion pour la Municipalité de vous présenter les avancées des projets en cours, de recueillir vos observations et répondre à vos questions relatives à votre cadre de vie.

- **Les comptes-rendus 2022 sont disponibles sur jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr**
- **Quand ? Les prochaines réunions de villages auront lieu au second trimestre 2023.**

Le tour des hameaux

Depuis septembre 2021, la Municipalité et les services municipaux (services techniques, police municipale, démocratie) se déplacent au plus près de chez vous pour aborder vos préoccupations quotidiennes.

- **C'est aussi pour vous l'occasion de retrouver ou rencontrer vos voisins.**

"Que deviennent nos demandes ?"

Les demandes exprimées au cours de ces réunions sont enregistrées par les services municipaux. Elles font l'objet d'un traitement pour examiner leur faisabilité technique. Une fois celle-ci établie, leur coût est évalué, un calendrier est alors proposé au regard des dépenses programmées et adoptées par le conseil municipal.

Certaines demandes nécessitent des études plus poussées et peuvent s'avérer non réalisables sur le plan technique, financier ou juridique.

Les comptes-rendus des réunions de villages sont disponibles sur la plateforme : jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr

Concrètement :

- Suite au Tour des hameaux Pérails et Lombrière, des arbres qui étaient entreposés sur un terrain ont pu être évacués par les services techniques.
- Suite à la réunion de villages du secteur 2 en juin 2022, plusieurs habitants ont indiqué que les limitations de vitesse étaient peu respectées au Matha ; la police municipale a donc effectué une série de contrôles.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRÉOCCUPATION DOMINANTE

En raison d'un nombre important d'axes routiers, notamment départementaux, découpant notre commune, vous avez évoqué à de nombreuses reprises vos préoccupations concernant la sécurité routière. Des actions sont engagées pour répondre à cette attente. Tout d'abord des contrôles sont régulièrement effectués pour sensibiliser et sanctionner les auteurs d'excès de vitesse. Elles sont menées par la police municipale et la gendarmerie nationale, mais concrètement, elles se heurtent à leur signalisation sur les applications d'assistance à la conduite. Ensuite des aménagements sont réalisés, de la chicane, aux plateaux surélevés, en passant par des stops, le busage de fossés ainsi que des trottoirs aménagés pour sécuriser les piétons. Ils sont progressivement programmés en fonction de la dangerosité identifiée et de leur faisabilité technique. Toutefois, il est rappelé que la commune est soumise à des autorisations des services du Département quand sont évoquées les portions qui les concernent. Par ailleurs, en matière de sécurité routière nous sommes tous responsables de notre comportement. Il convient par conséquent d'adapter sa vitesse aux limitations indiquées.



LES CONSULTATIONS DES HABITANTS

Questionner les Dionysiens permet de mieux répondre à leurs attentes, c'est pourquoi la ville de Saint Denis de Pile propose des consultations thématiques sur l'action publique municipale.



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE FUTUR DE LA COMMUNE :

La consultation sur le Plan Local d'Urbanisme et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Les élus Dionysiens ont engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La première étape de la révision du PLU consiste en l'élaboration du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sur la base d'un diagnostic pré-établi par le bureau d'études Métropolis. Le PADD définit les orientations politiques présidant ce document d'urbanisme. C'est donc sur cette étape-clé que les élus ont souhaité tout particulièrement associer les Dionysiens.

• Des réunions publiques et des ateliers participatifs se tiendront le : **Judi 2 mars 18h à la Maison de l'Isle : Réunion publique de lancement**

Judi 30 mars – Réunion publique intermédiaire

Judi 27 avril – Réunion publique de restitution

• Au mois de mars, des ateliers participatifs seront proposés. Le format et les dates de ces ateliers vous seront communiqués par courrier, sur les différents canaux de communication de la commune ainsi que sur la plateforme jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr

LES THÈMES

DÉVELOPPEMENT URBAIN

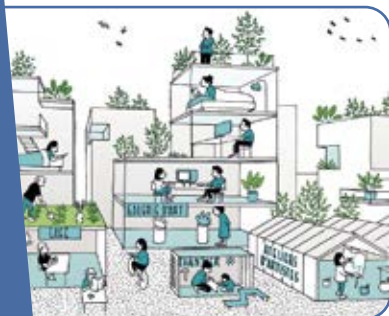
CADRE DE VIE

PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES RESSOURCES

ESPACES FORESTIERS

NATURE EN VILLE

MAINTIEN ET DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Retour sur la consultation habitat

En janvier 2022, une consultation digitale s'est tenue par questionnaire. L'objectif ? Recueillir les aspirations et les attentes des habitants en matière de logement, afin d'orienter le programme de logements situé au 71, Route de Paris. 240 personnes y ont répondu, dont ¼ de Dionysiens.

Les conclusions de cette concertation figurent dans le cahier des charges adressé aux opérateurs candidats pour la cession et la réhabilitation de ce bien communal.



LES INITIATIVES CITOYENNES

Parce qu'agir pour sa ville, c'est aussi contribuer à améliorer le cadre de vie au travers d'actions collectives et coopératives, la municipalité vous implique concrètement pour aménager Saint Denis de Pile.

CHANTIERS CITOYENS

Des chantiers ouverts à tous

Les chantiers citoyens ont débuté en 2022 !

Une première journée de lancement s'est tenue le 15 octobre dernier. Un grand merci aux participants, grâce auxquels une action de nettoyage du parc du Barail des Jais ainsi que le fleurissement du nouveau cimetière ont pu être réalisés. Une initiative suivie et appréciée !

Trois groupes d'habitants ont soumis des projets à la collectivité qui s'est chargée d'étudier leur faisabilité. Une fois établie, leurs inscriptions ont été actées dans le programme des chantiers citoyens suite à la tenue d'une commission composée d'élus et de citoyens volontaires.

Ces projets d'amélioration du cadre de vie consistent par exemple à la réalisation d'espaces de loisirs (pétanque, ping-pong...) ou encore de végétalisation d'une rue, mais aussi de création de potagers partagés au sein des hameaux.

Une fois retenus ? Ces projets seront réalisés dans le cadre de chantiers participatifs, en respectant les recommandations des services techniques municipaux qui par ailleurs y contribueront.

Intéressés pour rejoindre les chantiers citoyens ? Envie de déposer un projet pour l'édition prochaine ou d'intégrer la commission d'analyse des projets ? Contactez le service démocratie participative (coordonnées p.2), et suivez notre actualité sur la plateforme, les réseaux sociaux et dans le prochain magazine municipal !

● ARTISANS

Vous souhaitez contribuer à la réalisation de ces chantiers ? Contactez le service démocratie participative (coordonnées p.2).

LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG

S'impliquer pour co-bâtir l'avenir de Saint Denis de Pile

Afin de représenter les intérêts des générations futures, la commission extra-municipale du temps long proposera aux habitants de s'associer aux orientations qui présideront l'évolution de la commune. Organe de réflexion et de proposition, il participe à étayer les choix et les décisions.

● Il s'agira de s'assurer de l'adéquation des projets de la commune avec les enjeux écologiques et sociaux de moyen et long terme.

Plus d'informations prochainement





BUDGET PARTICIPATIF 2023

Proposez et votez pour des projets Dionysiens

En 2023, une enveloppe de 10 000 euros est dédiée à la réalisation de projets imaginés par les habitants. Boîtes à dons, boîtes à livres, évènements thématiques mais aussi refuges pour la biodiversité ou encore installations de loisirs... Vos idées et votre créativité sont les bienvenues !

des plantations
du mobilier urbain
des actions durables
des événements...
vous proposez,
vous votez



01
Je peux déposer un projet
Du 15 février au 30 mars

Déposez vos idées / projets via la plateforme ou en mairie via un formulaire papier. Le dépôt des projets est ouvert à tous les Dionysiens sans condition d'âge.

02
La mairie étudie la faisabilité des projets
Du 31 mars au 19 mai

Les services de la collectivité en lien avec les Dionysiens traduisent les idées en projets et vérifient qu'ils répondent à l'ensemble des critères de recevabilité : *qu'ils soient localisés à Saint Denis de Pile, qu'ils participent à l'amélioration du cadre de vie, qu'ils servent l'intérêt collectif, qu'ils soient réalisables juridiquement et techniquement.* Les projets seront ensuite estimés financièrement afin de s'assurer qu'ils intègrent l'enveloppe prévue et adoptée.

03
Tous les dionysiens pourront voter en faveur du projet qu'ils préfèrent
Du 22 mai au 30 juin

Le vote est ouvert à tous les Dionysiens sans condition d'âge. Des urnes seront mises à disposition pour permettre aux habitants de voter, il sera également possible de voter en ligne sur la plateforme jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr

04 **Mise en œuvre des projets**
2^{ème} semestre 2023



CO-CONSTRUIRE SAINT DENIS DE PILE

Budget participatif

des idées pour une ville à votre image

Du 15 février au 30 mars 2023

Thème : embellir son cadre de vie

des plantations
du mobilier urbain
des actions durables
des événements...

vous proposez,
vous votez



jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr